



Monsieur Jean CASTEX

Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 13 avril 2021

Monsieur le Premier ministre,

Nous sommes saisis de la part de nos syndicats et Fédérations d'une demande de report des élections professionnelles prévues suite à la création des Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et des Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection de la Population (DDETS et DDETS-PP).

La création de ces directions au 1^{er} avril a lieu dans le contexte sanitaire que nous connaissons qui induit des déménagements de services, des restructurations de personnel particulièrement complexes.

Les derniers renforcements des mesures sanitaires, dans le contexte de la situation pandémique, amplifient les difficultés pour les personnels, en particulier avec le développement du télétravail, les agents d'horizons ministériels différents n'ont même pas l'occasion de faire connaissance, si ce n'est par écran interposé.

Les réunions syndicales, soumises au même respect des règles, ne peuvent se tenir qu'en visioconférence ou limitées à six personnes en présentiel.

La préparation d'élections professionnelles avant le 1^{er} octobre dans ce contexte nous paraît totalement impossible.

Une telle échéance impose le dépôt des listes de candidats entre le 20 juillet et le 10 août.

A date, les directions sont dans l'incapacité de fournir les listes électorales et la représentation hommes/femmes, éléments indispensables pour préparer ces élections.

Les modalités de vote ne sont pas encore stabilisées (vote à l'urne, vote électronique).

Un report de ces élections nous paraît indispensable d'autant plus qu'un nouveau scrutin sera organisé pour l'ensemble des agents de la fonction publique en décembre 2022.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Laurent Berger
Secrétaire Général CFDT

Yves Veyrier
Secrétaire Général FO